

GARAGE MARTIN MACAMEAU



MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Remorquage 24 heures

Vente de pièces de véhicules, VTT et motoneiges.

Ouvert de 8h00 à 21h00

8, rue Principale Duparquet QC JOZ 1WO

* Cadastre

Téléphone: 819 948-2008 Résidence: 819 948-2591 Télécopieur: 819 948-2667



PATRICK DESCARREAUX Arpenteur-Géomètre inc.

Patrick Descarreaux Arpenteur-géomètre Arpenteur des Terres du Canada Guy-Olivier Madore Arpenteur-géomètre

Marie-Catherine Brochu Arpenteure-géomètre

- * Certificats de localisation et de piquetage
- * Arpentage légal et de construction
- * Levé et implantation GPS
- * Plans topographiques * Arpentage pour baux miniers * Calculs de volumes

367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7 Tél.: (819) 333-3155 Courriel: patrick.descarreaux@descarreaux.com www.descarreaux.com





rofitez de l'hiver



Décembre Vol 27 / no 5

l'intérieur ce mois-ci:

Caisse de l'Abitibi-Ouest p. 2 Lettre aux lecteurs / Message d'aurevoir p. 3 Députée provinciale / Stationnement de nuit p. 4 p. 5 Mot du Maire Bibliothèque / jeux dards / Merci groupe d'actions bénévoles p. 6 Mine d'Or Duparquet p. 7

Fabrique Fabrique de Palmarolle /

p. 9 Vacances Ville Duparquet Ferld p. 10 - 11

p. 8

Ferld /

Matières résiduelles p. 11 Agri & cie inc. / l'Âge d'Or p. 12

CLSC / J.L.R / Centre auditif p. 13

Bonnes pratiques hivernales p. 14 p. 15 Règlement déneigement

Concours décoration Noël / Eau en couleur Party Jour de l'an p. 16

Chronique Historique - 9 Miles (partie 2) p. 17 - 18 - 19

Publicité p. 20









Horaire du bureau de la Ville

Directrice Générale (819) 948-2266 ext: 221 **Adjointe à la direction** (819) 948-2266 ext:224 (du mardi au jeudi : 8h30 @ 12h00 - 13h00 @ 16h30)

Assemblée municipale / 1er mardi du mois à 19h00

Inspecteur municipal (819) 948-2266 ext: 227 Prenez un rendez-vous (mercredi et jeudi)

Bac de recyclage de peinture / Garage Municipal

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

DÉPÔT DIRECT - UN RACCOURCI PAYANT

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.

Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus, inscrivez-vous au **dépôt direct!**

POUR LE TEMPS DES FÊTES, ACHAT LOCAL!

En préconisant l'importance de l'achat local et la diminution du gaspillage, pourquoi pas encourager les achats locaux?

En encourageant les commerces locaux, vous êtes aussi et de belle façon, au cœur des valeurs de Desjardins par son engagement à contribuer au développement de notre communauté!

CONGÉS FÉRIÉS DE LA PÉRIODE DES FÊTES

En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

Lundi 25 décembre & mardi 26 décembre 2023

Lundi 1 janvier & mardi 2 janvier 2024.

Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.

Que ce temps des Fêtes et la prochaine année soient marqués par la paix, le bonheur, la santé et la prospérité. Joyeuses Fêtes et Bonne année!

ÊTRE MEMBRE **DESJARDINS**A SES **AVANTAGES**!
desjardins.com/avantages



image 1: Extrait de la carte topographique à l'échelle 1:50 000 faite à partir de photos aériennes prise en 1977-78. L'ancien dépotoir était encore en face du cimetière



image 2: Extrait de l'édition précédente faite à partir de photos aériennes prises en 1952. Ont peut voir quelques différences dans le trajet dont certaines courbes qui ont été éliminées ainsi que quelques détails qui sont aujourd'hui disparus, dont la ligne téléphonique qui longeait le chemin de fer sur une bonne partie du trajet. La route 393 se nommait encore la route 63.

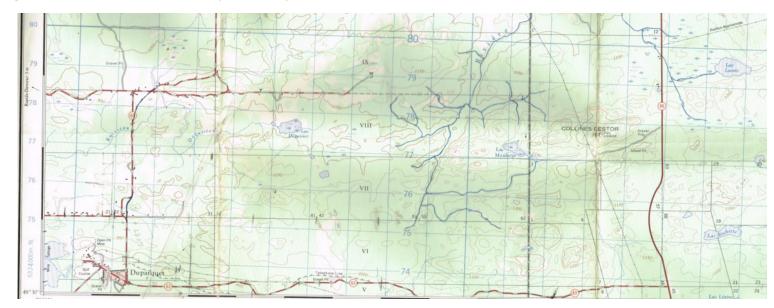


image 3: Ponceau la ou un des embranchements du chemin Norbord traverse le creek Vachon.



image 4: Lac Mongrain dans le 9-Milles.



CHRONIQUE

HISTORIQUE

KM	Description
4,2	À votre droite c'est le Chemin Norbord, chemin forestier construit par cette entreprise à la fin des années 1990 qui traverse entre autres la rivière D'Alembert. Ce chemin comporte plusieurs embranchements, dont une section qui passe au lac Déry et rejoint le Chemin-de-la-Faune qui passe au sud du lac Duparquet via les sentiers de VTT. Un autre embranchement conduit jusqu'au sud de la Baie Lefebvre au lac Duparquet en traversant les creeks Gauthier et Vachon. Il y a là quelques « pits » et plusieurs camps de chasse. L'exploitation forestière et le transport de bois en longueur sont souvent présents dans ce secteur.
4,6	À gauche, le chemin de fer passait à cet endroit; on peut en voir encore le tracé parallèle à la route.
5,1	À partir de ce point, le 9-Miles traverse un immense esker orienté nord-sud, vestige de la dernière période glaciaire qui a eu lieu il y a 10 000 ans. Un glacier avait fondu à cet endroit, laissant sur place tous les débris qu'il avait arrachés au sol en se déplaçant, ce qui a donné un sol sablonneux propice à l'exploitation de carrières. Justement, vous pouvez voir plus loin, non seulement une carrière à droite, mais aussi que la route traverse carrément l'ancien Pit McDonald où l'on peut voir quelques petites dunes directement à gauche, juste à côté du chemin et que la végétation a commencé à recouvrir.

Il y a plusieurs chemins qui entrent dans le bois dans ce secteur dont voici un aperçu :

Le premier chemin à gauche est bien connu de plusieurs gens en Abitibi-Ouest. Son sol sablonneux et les nombreux feux de forêts qui y ont eu lieu en font un lieu propice à la croissance de bleuets. Ces nombreux feux sont aussi l'explication du fait que pratiquement toute cette section est recouverte de pin gris, familièrement appelé cyprès. Les cocottes de cet arbre ont la particularité de persister pendant de nombreuses années et d'être recouvertes d'une cire qui s'ouvre seulement à une température supérieure à 50° Celsius, libérant ainsi la semence qui s'y trouve. Ajoutez à cela que le pin gris tolère mal l'ombre, mais s'accommode bien des sols pauvres et sablonneux, ce qui en fait une essence pionnière après les feux de forêt. Ils se trouvent en grande section en peuplement pur et souvent accompagnés de Kalmia à feuilles étroites.

Les bleuets quant à eux sont aussi présents après un feu ou une coupe forestière qui les laissent en pleine lumière. Aussitôt que les arbres qui repoussent leur font de l'ombre, les plans sont toujours présents mais cessent de produire leurs fruits, attendant la prochaine perturbation pour se manifester.

Ce premier chemin comporte un embranchement, quelques petits lacs fermés s'y retrouvent, dont le lac Mongrain, qui doit son nom à Wilfrid Mongrain, bijoutier à Duparquet dans les années 1930 et 1940. En 1942, justement en cherchant des bleuets, il s'était bâti un petit camp à cet endroit et y a logé durant un certain temps.

Depuis quelques années, les sentiers de vtt passent à cet endroit et vont rejoindre le lac Déguisier dans le rang de la lune (rang 8) à Rapide-Danseur.

Suite dans la prochaine édition du Journal Le Grand Héron.

Mot aux lecteurs



Le solstice d'hiver débutera le 20 décembre, où les nuits seront les plus longues. On sent bien depuis quelques semaines que l'hiver prend sa place pour les mois à venir :

le son des motoneiges qui s'impatientent, les souffleuses qui recommencent leur travail presque quotidien, les cabanes à pêche qui semblent attendre un signal de départ avant de se lancer sur la glace de notre vaste lac. De son côté, le craquement des glaces nous rappelle qu'il faut être patient avant de s'y aventurer. Cependant, nous avons des soirées assez agréables pour profiter de l'air frais de la région avec l'odeur des foyers. Gardez un œil au ciel, les nuits du 13 et 14 décembre seront pour voir des Géminides, une pluie de météores.

Les décorations de Noël qui font leur apparition et le décompte quotidien des enfants nous rappellent que les fêtes approchent plus rapidement qu'on ne le croît. C'est le temps des chansons et des contes, le sol est couvert d'un manteau blanc, des royaumes de bonhommes de neige font leur apparition, le Père Noël se mettra en route sous peu, au grand bonheur des petits et des grands.

Cette période, souvent synonyme de réjouissances, peut en être une de détresse pour des membres de notre communauté. Nous le savons tous, la hausse du coût de la vie peut avoir un impact négatif important pour certains. Que ce soit financier, mental ou physique, nous vous invitons à poser un geste d'entraide autour de vous. Nous souhaitons que cette période sera des plus plaisantes et que la nouvelle année comblera vos besoins et vos attentes.

Comme cadeau pour le Journal de Duparquet, nous vous présentons pour cette édition le nouveau logo du Grand Héron. Nous tenons à remercier le crayonneux, un artiste d'Abitibi-Ouest qui, grâce à son talent, a su renouveler l'image du Journal Le Grand Héron, tout en conservant une image qui nous représente bien. La silhouette des cèdres dans l'ombre du héron rappelle le caractère unique de notre lac et de ses îles. Nous espérons que cette nouvelle image vous plaira tout autant.

Bonne lecture!







Journal Grand Héron - à la recherche de bénévole - pour la mise en page

Bonjour à tous,

Par la présente, je vous fais part de ma décision de quitter définitivement le poste de bénévole pour la mise en page du Journal, que j'ai occupé depuis 2021.

Cette aventure de 2 ans, a préparer un journal coloré a été une expérience enrichissante. J'y ai mis du temps, des idées, des dessins, des mots cachés, des suggestions de publicité, de la couleur etc. Je suis maintenant prête pour un nouveau défi. Le journal est maintenant à la recherche d'une personne prêt à relever ce nouveau poste.

Merci à tout l'équipe pour leur temps. Ce fut agréable de travailler avec vous. Je souhaite une bonne continuité à l'organisation. Au plaisir de vous lire dans la prochaine édition du journal qui sera réalisé par un nouveau membre

Sindy Ducharme
Mise en page du Journal









INFORMATION POUR STATIONNEMENT DE NUIT

Durant toute la période hivernale, soit du 1er décembre au 15 avril inclusivement, il est interdit de stationner tout véhicule dans les rues entre minuit et 8 h 00 du matin ou tel qu'indiqué sur les panneaux.

En respectant ces directives, vous facilitez le travail de déneigement et vous évitez, du même coup, une contravention!

Merci de votre collaboration!

RÈGLEMENT DE LA VILLE DE DUPARQUET

Le règlement n'est pas applicable sur le territoire les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que du 1^{er} au 3 janvier.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet un infraction et est passible, d'une amende de 40 \$ pour une première infraction et de 120 \$ en cas de récidive.

CHRONIQUE

HISTORIQUE



Auteur : Stéphane Mongrair

Le 9-Miles (partie 2)

Parcourons donc le 9 milles direction Est en partant de la Ville de Duparquet; vous pouvez mettre votre totalisateur à zéro à l'intersection de la rue Principale et de la rue La Sarre. Le kilométrage est à titre de référence et peut varier légèrement d'un véhicule à l'autre.

KM	Description
0	Juste sous vos pieds, à l'intersection, passe la faille Destor-Porcupine où sont situées plusieurs mines (voir la géologie de la mine Beattie dans <i>Le Grand Héron</i>) À votre gauche la maison de brique est l'ancienne résidence de Maurice Thibault Ltée qui a été contracteur pendant plusieurs décennies à Duparquet. Cette entreprise s'est occupée du déneigement du 9-Miles pendant 30 ans, soit de 1956 à 1986. Les anciens garages et installations situés derrière servent maintenant au contacteur Gabriel Aubé Inc. de La Sarre qui a le contrat de déneigement. Maintenant opérée par Daniel Thibault, le fils de Maurice et Pierrette Bruneau, l'entreprise Maurice Thibault Ltée est maintenant située à Rouyn-Noranda et œuvre dans la vente de machineries lourdes. À droite, se trouve le garage Macameau (1) et le casse-croûte <i>Le Petit Glouton</i> . Le garage Macameau fera partie d'un article ultérieurement.
0,6	Le ponceau à votre droite est l'emplacement de l'ancien dépotoir de la ville de Duparquet. Vers 1984, le dépotoir municipal a été déménagé plus loin au Pit McDonald. La végétation a pas mal repris le dessus, mais plus loin dans le bois, quelques vieilles ferrailles et une carcasse de voiture sont les témoins de cette période.
0,7	À votre gauche, vous pouvez apercevoir le cimetière de la paroisse St-Albert-le-Grand de Duparquet. On dit qu'à droite, à l'extérieur de la clôture, on y mettait en terre au tout début les défunts qui n'étaient pas de religion catholique. Quelques travailleurs étrangers s'y trouveraient; mais comme à cette époque des croix en bois devaient probablement servir d'épitaphe à ceux qui n'avaient pas de famille proche, il ne reste rien pour corroborer ces témoignages.
1,5	Le chemin de fer qui reliait le CN à la mine Beattie traversait la route quelques fois dans le 9- Miles et la première traverse à niveau se trouvait environ à cet endroit.
1,7	Le sentier de VTT qui mène au chemin Gamache traverse le chemin à cet endroit. À gauche, il y a une barrière et un chemin qui conduit aux anciens shafts des mines Dumico et Central-Duparquet; ce dernier était relié sous terre à la mine Beattie. En 2023, des travaux de forage y sont exécutés par l'entreprise Forage Rouillier pour le compte de Mine d'or Duparquet. Ces deux propriétés, tout comme la Beattie, appartiennent depuis septembre 2022 à la compagnie First Mining et feront l'objet d'un prochain article. Toujours à gauche, parallèle pour un certain temps à la grande route et qui va ensuite vers le nord-est, c'est une section de l'ancien 9-Miles (voir au Km 3.4)
3,4	À votre gauche, c'est une section de l'ancien 9-Miles, la fin de la courbe qui a été enlevée à partir du KM 1.7

P. 4

LA VILLE DE DUPARQUET **OFFRE**

LA CHANCE DE GAGNER 5 PRIX DE \$50.00 **QUI SERONT TIRÉS AU HASARD**

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE:

DÉCORER L'EXTÉRIEUR DE VOTRE MAISON, PUIS VOUS INSCRIRE EN DONNANT VOTRE NOM, VOTRE ADRESSE ET VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE VIA:



LE BUREAU DE LA VILLE (Boîte à cet effet)

SITE FACEBOOK de la ville

PAR TÉLÉPHONE: 819-948-2266 #221

Bonne chance à tous et Joyeux temps des fêtes!



Où en sommes-nous?

Nous poursuivons les tests de sol avec la collaboration d'une firme d'ingénieurs. La première pelletée de terre est prévue printemps/été 2024. Nous avons accumulé près de 172 000\$. Notre projet est estimé à 235 000\$. Nous venons tout juste d'envoyer une nouvelle demande de subvention.

Nos prochaines activités

Dimanche 10 décembre: BINGO SPÉCIAL DINDE 20\$ prix d'entrée, tours spéciaux et gros lot ouverture des portes 18:00

Samedi 13 janvier: CUEILLETTE DE CANETTES Nous ferons du porte à porte pour ramasser vos dons de canettes. Préparez le tout en avance pour nous donner un petit coup de main.















Entente historique en Abitibi-Ouest





Depuis plusieurs années, notre municipalité, comme beaucoup d'autres au Québec, ont dû revoir leurs façons de faire par rapport aux Services des Incendies pour répondre aux différents enjeux qui se présentaient.

Cette situation a amené le conseil de Ville à accepter par résolution le 5 juillet 2022 de participer à une étude et de partager les coûts de cette étude entre Duparquet, Dupuy, La Sarre, Poularies, Ste-Hélène-de-Mancebourg et Macamic ainsi que les municipalités qui sont desservies par celles-ci, totalisant 16 municipalités sur les 21 que compte l'Abitibi-Ouest. Le but de cette étude est d'évaluer la possibilité de regrouper leurs services incendie.

Cette étude nous a permis de prendre des décisions éclairées par rapport aux investissements qui seront requis afin d'adresser les enjeux identifiés et d'effectuer une mise à niveau nécessaire en matière de sécurité incendie pour répondre aux exigences du Ministère, pour mieux desservir la population et également se protéger d'éventuelles poursuites.

Suite à l'étude, les municipalités décrites ci-haut ont décidé de s'unir et ont choisi la firme lcarium pour les accompagner dans cette importante

La première étape fût celle d'évaluer chaque service pour dépeindre la situation actuelle des municipalités et anticiper les besoins futurs de celles-ci en matière de sécurité incendie. Les résultats de l'audit réalisé illustrent bien qu'une mise à niveau des services incendie est nécessaire pour toutes les municipalités afin de rencontrer les différentes obligations légales, et que sans regroupement, il sera impossible d'y arriver, faute de ressources.

Trois scénarios nous ont été présentés :

Le statu quo ;

La fourniture partielle de services en sécurité incendie par la Ville de La Sarre ;

La fourniture complète de services par la Ville de La Sarre.

Après plusieurs rencontres avec le groupe concernant l'entente et ses modalités, il a été décidé par le conseil de Ville par résolution le 24 octobre 2023,et ceci à l'unanimité, de se regrouper avec les autres municipalités qui ont participé à l'étude.

Il a été choisi par le regroupement d'aller de l'avant avec l'option « La fourniture complète de services par la Ville de La Sarre ». Concrètement, chaque municipalité et la régie conservera sa propre caserne, ses propres camions et ses propres équipements, à l'exception des équipements de protection individuelle et du matériel périssable, mais les rendra disponibles pour la ville de La Sarre qui, en échange, fera bénéficier ces municipalités et régie de son expertise en matière d'administration de la sécurité incendie, de formation, de prévention des incendies, de logistique et de sécurité civile.

En bref, tous les pompiers impliqués seront dorénavant à l'emploi d'un seul service de sécurité incendie, mais dispersés dans sept casernes desservant les seize municipalités impliquées. De plus, non seulement ce regroupement permettra de protéger les emplois actuels des pompiers et officiers, mais il permettra à la ville de La Sarre d'embaucher un nouveau directeur adjoint et un préventionniste à temps plein, ainsi qu'une secrétaire à temps partiel.

L'entente rentrera en vigueur le 1 er janvier prochain.

Comme on dit « Que seul on va plus vite, mais ensemble on va beaucoup plus loin ». Il est à parier que d'autres municipalités suivront le mouvement au cours des prochaines années puisque le statu quo n'est plus une option : trop d'enjeux sont pré-

sents et d'autres frapperont à nos portes.

Le regroupement de municipalités dans certains secteurs pour maintenir ou offrir des services est une solution qui se révèle avantageuse pour les petites municipalités; cette entente nous le prouve très bien. Je voudrais profiter de l'occasion en cette période du temps des Fêtes pour vous offrir nos vœux les plus chaleureux de la part du conseil municipal et de moi-même. Que l'année 2024 vous apporte santé, paix, joie et amour tout au long de l'année.

Denis Blais Maire



La bibliothèque

La bibliothèque sera fermée le 26 décembre 2023 ainsi que le 1^{er} janvier 2024. Pendant la période des vacances des fêtes, un élagage sera effectué à la bibliothèque pour faire un bon ménage.



Jeux de fléchettes

En plus de la ligue du mardi après-midi.

En janvier, vont débuter des pratiques le samedi après-midi, de 13h00 à 14h30.

Vous voulez savoir si vous pouvez encore lancer des fléchettes? Aimeriez-vous débuter une nouvelle activité?

Pour participer à cette activité, contactez Madeleine Alarie au (819) 880-0441.

Bienvenue à tous!





Avis à la population

Règlement déneigement 2023-2024

Avec la neige, viennent les plaisirs de l'hiver!! Voici donc un rappel amical sur la règlementation et les procédures. Lors de tempête, la ville priorise d'abord ces deux artères : rue Principale et rue Duparquet. Par la suite, s'enchaîne le nettoyage de la rue de l'école et des autres rues.

Note importante: Soyez prudents sur la rue Principale et sur la rue Desmarais:

Le déblaiement de la neige se met au centre de la rue

Lorsque possible : éviter ces rues lorsque vous voyez et savez les opérateurs à l'œuvre



LE DÉNEIGEMENT DE VOTRE ENTRÉE DE COUR :

Le déneigement de votre entrée, qu'il soit exécuté par vous-même ou par un entrepreneur privé, doit respecter le règlement municipal.

Le fait de déposer de la neige, de la glace ou toutes autres obstructions sur une voie publique constitue une nuisance et contrevient à la règlementation municipale. La neige enlevée de l'entrée doit être déposée sur votre terrain. Elle ne doit pas être mise devant les propriétés voisines ou de l'autre côté de la rue. Toute personne qui enfreint ce règlement est passible d'une amende.

De plus, le propriétaire d'un terrain situé à une intersection des voies publiques ne doit pas laisser s'accumuler de neige pouvant réduire la visibilité des automobilistes.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous souhaitons un bel hiver.

La Ville de Duparquet

Article 28

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 40\$ pour la première infraction et de 120\$ en cas de récidive.

Si l'infraction se continue, elle constitue, jour par jour, une infraction distincte et la pénalité prescrite pour cette infraction peut être imposée pour chaque jour où l'infraction se poursuit.



Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CISION – Provincial et hebdos régionaux

Résidences en bordure de route

Rappel des bonnes pratiques en période hivernale

Québec, le 22 novembre 2023. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe les résidents qui demeurent en bordure du réseau routier sous sa responsabilité des bonnes pratiques à adopter pour faciliter les opérations de déneigement. Ces mesures visent notamment la disposition des bacs roulants, le dépôt de la neige ainsi que le stationnement.

- Placez vos bacs dans votre entrée
 Les bacs servant à la cueillette des matières recyclables et ménagères doivent être positionnés dans les entrées privées et non sur la chaussée et l'accotement.
- Installez vos repères de déneigement à une bonne distance de la route
 Ces balises doivent être placées dans les entrées privées, à un minimum d'un mètre des trottoirs, des bordures ou de la chaussée. Elles doivent pouvoir céder facilement en cas d'impact avec une déneigeuse.
- Déposez la neige sur votre terrain
 Il est interdit de pousser la neige sur les voies de circulation et les accotements des chemins publics. En plus de compliquer les opérations de déneigement, cette pratique peut nuire à la sécurité des usagers de la route. En effet, la neige accumulée réduit la visibilité et peut créer des obstacles qui pourraient entraîner, dans certains cas, des pertes de contrôle ou des accidents.
- Ne déversez pas la neige dans les fossés
 Cela peut nuire à l'écoulement des eaux de drainage lors de la fonte des neiges au printemps, ce qui pourrait causer des conséquences sur les fondations de la route, provoquer des débordements d'eau sur la chaussée ou produire des inondations sur les terrains privés.
- Ne stationnez pas votre véhicule n'importe où
 Aux endroits où le stationnement est permis, soyez alerte à la signalisation routière
 pouvant interdire le stationnement, notamment lors des opérations de
 déneigement ou de soufflage de la neige.

Le Ministère remercie la population pour sa collaboration en cette période hivernale.

Lien connexe

Conduire en hiver | Gouvernement du Québec (quebec.ca)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

Facebook

Votre douvernement

Instagram

LinkedIn

- 30 -

Pour information:

Relations avec les médias Direction générale des communications Ministère des Transports et de la Mobilité durable Tél. : Québec : 418 644-4444 Montréal : 514 873-5600 Sans frais : 1 866 341-5724

P. 14 🖊



L'année 2023 tire à sa fin et c'est avec gratitude que je pense aux nombreuses occasions que nous avons eues de vous rencontrer et de participer à vos activités. Je pense au BBQ de la fête familiale qui a permis à l'équipe de Mines d'Or Duparquet de célébrer avec vous la Fête nationale du Québec.

Encore une fois vous avez été nombreux à notre rencontre d'information qui s'est tenue le 19 septembre au Centre des loisirs. Je tiens à vous adresser ma plus sincère reconnaissance pour votre participation.

L'année a également été marquée par l'ouverture de notre bureau communautaire situé au 80 rue Principale. La réalisation de cet engagement me rend particulièrement heureux, car il permet à notre équipe d'être présente au cœur de votre communauté.

En mon nom personnel et celui de Mines d'Or Duparquet, je vous souhaite un joyeux temps des fêtes et recevez mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte du bonheur et de la santé!

Steve Lines

Vice-président, Environnement et Relations avec la communauté

Horaire des messes et célébrations



17 décembre 11h00

24 décembre 18h00 Messe de Noël

31 décembre 11h00 Messe du Jour de l'an

Messe

Personnes responsables

Préparation aux sacrements :

Catéchèse: Carmen Lacroix au 819-277-7811 Baptême: Lucie Tardif au 1-819-874-9552

Pour obtenir un certificat de baptême ou de mariage, communiquez avec Guylaine Gagné au 819-948-2039

Voici à quoi ressemble le colombarium que nous avons depuis septembre dernier :



Pour toutes informations et/ou réservations, veuillez communiquer dès que possible avec la responsable du cimetière, soit Chantal Provencher au 819-764-4237. Conditions avantageuses.



<u>Décès</u>

Sont décédés :

Le 25 septembre 2023, à l'âge de 82 ans, M. Maurice Gilbert, anciennement de Duparquet, fils de feu Roland Gilbert et de feue

M. Gilbert laisse dans le deuil sa fille Isabelle et ses petits-enfants: Raphaël Gilbert Rondeau et Charlotte Gilbert Rondeau; ses sœurs: Norma (Alban Charon), Nicole et Claudelle.

Le 11 octobre 2023 à l'âge de 94 ans, M. Philippe Carrière, domicilié à Rouyn-Noranda, anciennement de notre paroisse. M. Carrière laisse dans le deuil ses enfants: feu Gaétan, Yves (Thérèse), feu André, Lise (Daniel), Sylvain, Carole (Peter) et feu Luc.

Le 31 octobre 2023 à l'âge de 92 ans, Mme Jeannine Breton, domiciliée à Rouyn-Noranda, épouse de feu Henri Dorval. Anciennement de notre paroisse.

Le 1 novembre 2023 à l'âge de 77 ans, Mme Micheline Béchard, domiciliée à Macamic. Mme Béchard était la sœur de M. Marcel Béchard (Denise Nolet) de notre paroisse.

Nos sympathies aux familles touchées par ces décès.



Voici l'horaire du mois. Notez que les services sont offerts sur rendez-vous seulement.

DÉCEMBRE 2023						
Prélèvements : 8 Santé courants : '		Notez que les services de santé courants ne sont pas offerts à Taschereau, Gallichan, Duparquet et Normétal.				
Macamic	Palmarolle	Dupuy	Beaucanton			
Mardi 12 décembre	Mardi 5 décembre	Mercredi 6 décembre	Mercredi 13 décembre			
Duparquet	Gallichan	Normétal	Taschereau			
Mardi 12 décembre	Mercredi 6 décembre	Mardi 5 décembre	Mercredi 13 décembre			

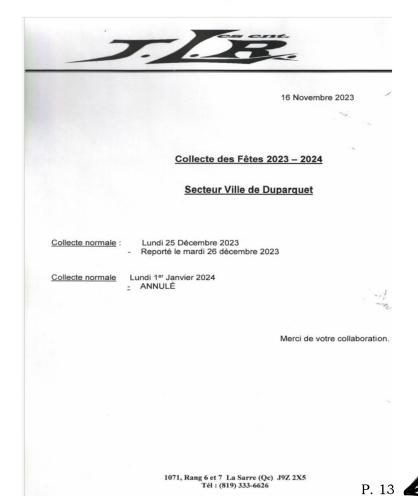
Coordonnées pour prendre rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h:

819 782-4661, poste 3222 Macamic: Palmarolle: 819 787-2216, poste 233

819 783-2856, poste 21 ou 819 941-3007 Dupuy: 819 783-2856, poste 21 ou 819 941-3007 Beaucanton: Normétal: 819 783-2856, poste 21 ou 819 941-3007

Gallichan et Duparquet : 819 787-2216, poste 233

Taschereau: 819 782-4661, poste 3222







MARIE-HELEN LAROCHELLE

POUR LE PLAISIR D'ENTENDRE 1800814-0720





NOUVELLE BOUTIQUE POUR ANIMAUX



De tout pour vos animaux et bien plus...

Nourriture et accessoires pour vos animaux de compagnie chien, chat, petit rongeur, oiseaux, poissons etc

Nourriture et accessoires pour animaux de ferme moulée poule, bovin, cheval, porc,grains etc













138 rue principale,Palmarolle Ouvert mardi au vendredi 11h a 17h30 Samedi 10h a 15h

Club de l'Âge d'Or

L'activité VieActive finira le 06 décembre 2023 pour la période des fêtes et reprendra le 10 janvier 2024.

La salle du club est louée pour les 25 et 26 décembre 2023. Elle est disponible à la location pour le reste du temps des fêtes. Vous pouvez appeler Diane au (819) 301-5358.

SOUPER DE NOËL DU 15 DÉCEMBRE

Soupe aux légumes Salade de chou

Pâté à la viande ,Pâté au poulet

Dinde, Ragoût de boulette

Pomme de terre pilée

Tartes crémeuses au sirop d'érable

Gâteau éclair

DERNIER SOUPER DE L'ANNÉE

Vous pourrez vous procurer vos cartes de membres pour l'année 2024.

Portez une couleur de Noël.



À LOUER

Espace de bureau à l'église de Palmarolle 139, rue Principale, Palmarolle

Tu es un professionnel qui cherche un espace de bureau dans le secteur de Palmarolle Nous avons ce qu'il te faut!

Grand local de 18 ' x 22' avec accès à une salle d'attente et salles de toilette. Situé au rez-dechaussée avec accès pour handicapé.

Stationnement, électricité et WIFI fournis.

Lieu tranquille ayant un cachet particulier.

Pour planifier une visite ou obtenir plus d'informations sur cette opportunité de location exceptionnelle, communiquez au

819-787-2477 (Marcel) ou 819-787-2383 (Alain)

<u>abrique de Palmarolle</u>



L'Hôtel de ville sera fermé pendant la période des FÊTES!

À compter du vendredi le 22 décembre 2023 jusqu'au mardi 9 janvier 2024 inclusivement.

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un très joyeux Temps des Fêtes rempli de précieux moments avec vos familles!

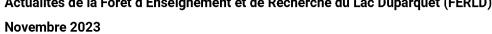
> Au plaisir de vous servir en 2024 Chantal Poirier, directrice générale 819-948-2266 poste 221







Actualités de la Forêt d'Enseignement et de Recherche du Lac Duparquet (FERLD)





La FERLD sous la lentille d'artistes

https://ferld.ugat.ca/communiques/communique20231114.html

Le 24 octobre dernier, le collectif d'artistes Lucion s'est arrêté à la FERLD pour s'informer sur l'écologie forestière avec le professeur à l'UQAT, Maxence Martin. Dans le cadre de la création d'un projet d'installation artistique appelé Nokturnes, Juliette Van Gaalen, Bernard Duquay et Rino Côté ont découvert toute la richesse de l'écologie forestière boréale, et faits quelques tests de matériel permettant de numériser des morceaux de la forêt afin d'en faire des objets virtuels en trois dimensions!

Une seconde visite a eu lieu le 9 novembre, cette fois d'une équipe d'Arte, chaîne de télévision Franco-Allemande. Les membres de l'équipe sont venus rencontrer Maxence, Osvaldo Valeria, et Guillaume Grosbois afin de mieux comprendre la dynamique des feux en forêt boréale et les conséquences des feux de l'été 2023 tant sur les écosystèmes que sur les communautés forestières. Le reportage devrait paraître en janvier.





Le prix Hector-Fabre 2022 est remis au Laboratoire International de Recherche sur les Forêts Froides de l'UQAT

https://www.ugat.ca/nouvelles-et-evenements/nouvelle/?id=2992

L'équipe du Laboratoire International de Recherche sur les Forêts Froides de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscaminque (UQAT) et hébergé à la FERLD, a recu l'honorable prix Hector-Fabre 2022. Le prix a été remis par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la Condition féminine, Martine Biron, lors d'une cérémonie tenue au campus de l'UQAT à Rouyn-Noranda, le 16 novembre dernier.

C'est avec une grande fierté que les codirecteurs du Laboratoire Yves Bergeron, professeur à l'Institut de recherche sur les forêts de l'UQAT, et Adam A. Ali, professeur à l'Institut des sciences de l'évolution de l'Université de Montpellier en France. ont adressé quelques mots de remerciements. Ils ont également profité de l'occasion pour rappeler la mission du Laboratoire qui vise notamment la mise en commun de l'expertise des scientifiques qui étudient le fonctionnement des forêts froides de l'hémisphère nord.

«En plus d'attirer en région plusieurs étudiantes et étudiants internationaux, le Laboratoire contribue à de meilleures connaissances sur les effets des changements climatiques et l'aménagement durable des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec », souligne le professeur Bergeron.

Cette reconnaissance met en valeur les grandes forces de l'UQAT que sont la collaboration, le partenariat, l'union et le partage des connaissances, notamment sur le plan international, et elle fait rayonner la Forêt d'Enseignement et de Recherche du Lac Duparquet, à l'échelle internationale.

L'enveloppe de 25000\$ associée à ce prix soutiendra financièrement une personne étudiante pour faciliter et encourager la poursuite d'un projet de recherche en cotutelle internationale s'intégrant dans les axes de recherche du Laboratoire.

«Par ce don significatif, le professeur Yves Bergeron envoie un message inspirant à la communauté universitaire ainsi qu'à toute la communauté étudiante. Un geste philanthropique qui reflète une grande sensibilité pour la relève scientifique et le développement des connaissances sur les forêts froides, en plus de soutenir financièrement un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes. La Fondation de l'UQAT (FUQAT) est heureuse de pouvoir compter sur la confiance et le soutien d'un tel donateur», souligne la directrice générale de la FUQAT, Karine Gareau.









À toutes les municipalités

Communiqué

MRC d'Abitibi-Ouest

Centre de valorisation des matières résiduelles

Horaire 2023

La Sarre, le 24 octobre 2023 - La MRC d'Abitibi-Ouest souhaite vous aviser de la modification de l'horaire du Centre de valorisation des matières résiduelles 2023

Les heures d'ouverture régulières sont : Lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00 Samedi (citoyens seulement) de 8 h 00 à 16 h 00

CONGÉS / CVMR FERMÉ					
Vendredi	22 décembre 2023				
Samedi	23 décembre 2023				
Lundi	25 décembre 2023				
Mardi	26 décembre 2023				
Vendredi	29 décembre 2023				
Samedi	30 décembre 2023				
Lundi	1 ^{er} janvier 2024				
Mardi	2 janvier 2024				

Merci d'en aviser vos citoyens par vos différentes plateformes de communication.

Jacques Desjardins Source: Directeur du CVMR MRC d'Abitibi-Ouest



